

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 19 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le dix-neuf octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie de VILLEMALAIN sous la présidence de M. Bernard VINCENT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2018

Membres en exercice : 10

Excusés : 2

Absents : 1

Pouvoir :

Nombre de votants : 7

PRESENTS : M. VINCENT Bernard, Mme BAUDE Catherine, M. MIGNE Jean-Claude, M. RICHARD Eric, Mme MIGNE Vanessa, , Mme MARTIN Beverley, M. MOULIN Daniel.

EXCUSE : M. GAGNERE Yvon, M. MANGOUE Jacky

ABSENT : M. LAFFOND Samuel

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MIGNE Vanessa

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du Procès Verbal du 28 septembre 2018
- Délibération transformation du Syndicat mixte de voirie de la Boutonne en Syndicat à vocation unique de voirie de la Boutonne
- Arbre de Noël
- Vœux du Maire

Questions diverses.

O-O-O-O-O-O-O-O-O

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 8 JUIN 2018

Les membres du Conseil Municipal adoptent le Procès Verbal du 28 septembre 2018.

DELIBERATION TRANSFORMATION DU SYNDICAT MIXTE DE VOIRIE DE LA BOUTONNE
EN SYNDICAT A VOCATION UNIQUE DE VOIRIE DE LA BOUTONNE

M. VINCENT Bernard expose que suite à la fusion de plusieurs communes, les communes nouvelles doivent adhérer au Syndicat Mixte de Voirie de la Boutonne. Cette modification d'adhésion a pour conséquence le retour à un Syndicat à Vocation Unique en remplacement du Syndicat Mixte, la modification des statuts et le changement de son nom.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent la transformation du Syndicat Mixte de Voirie en Syndicat à Vocation Unique de Voirie et adoptent les nouveaux statuts.

Délibération :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que suite à la fusion des Communes de Pouffonds et Saint-Génard, laquelle entraîne la dissolution du SIVEM (Syndicat intercommunal de voirie et d'environnement de « La Marseillaise »), c'est la commune nouvelle de « Marcillé » qui adhérera au Syndicat de voirie de la Boutonne, et non plus le SIVEM.

Cette modification d'adhésion ayant pour conséquence, le retour à un syndicat à vocation unique en remplacement du syndicat mixte fermé (créé en janvier 2017), la modification des statuts du syndicat et le changement de son nom.

De plus, en raison de la fusion des communes de Ardilleux, Bouin, Hanc et Pioussay qui deviennent commune nouvelle de « Valdelaume » et celles de Chef-Boutonne, Crézières, La Bataille et Tillou, commune nouvelle de « Chef-Boutonne », il doit être pris en compte de ces changements dans les nouveaux statuts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la transformation du Syndicat mixte fermée en SIVU VOIRIE
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette transformation qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019
- Adopte les nouveaux statuts annexés à la présente délibération

ARBRE DE NOEL

Cette année, le Conseil Municipal décide de fixer la date pour l'Arbre de Noël le samedi 15 décembre 2018. Mme MIGNE Vanessa propose pour les aînés, qui seront au même nombre que l'an dernier, de refaire appel à EYMET VILLAGE pour les colis qui avaient donné satisfaction l'année précédente, et de commander comme habituellement des livres et des chocolats pour les enfants. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord.

VŒUX DU MAIRE

M. VINCENT Bernard propose de fixer la cérémonie des Voeux avant que ne débutent les travaux dans la salle des fêtes, c'est-à-dire vers le 15 janvier 2019. La date est donc fixée au samedi 12 janvier 2019.

Questions diverses

* **Maison DENIS**

M. VINCENT Bernard va rappeler le notaire car la Mairie n'a pas de nouvelles pour la vente de la maison de la famille DENIS.

* **Réserves incendie**

Afin de finaliser les travaux, des gonds vont être installés à la porte de la réserve incendie à côté de chez M. RICHARD Eric, et une barrière va être installée à la réserve incendie à la Portaudrie.

* **Cimetière**

La stèle tombée dans le cimetière va être remontée avant la Toussaint et de l'anti-mousse va être passée sur la fosse communale.

*** Frelons**

Deux nids de frelons sont à détruire à Echorigné et à Guidier. M. VINCENT Bernard propose d'attendre le mois de novembre que les nids soient vides pour intervenir.

*** Apiculteurs**

M. VINCENT Bernard informe que des ruches ont été installées sur l'ancienne décharge à Guidier.

*** Fuite d'eau**

Suite à une légère hausse de la consommation d'eau, M. VINCENT Bernard a fait plusieurs relevés en début et fin de week-end, et il s'avère qu'il y a une petite fuite d'eau qui se situerait dans la cour de la Mairie. Le débit étant faible, il va être compliqué de trouver la fuite. La Mairie va faire intervenir la SAUR avec un détecteur.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le maire clôt les débats à 20H00.

Le Maire,

Bernard VINCENT

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'B', written over a circular official seal. The seal contains the text 'LE MAIRE DE VILLEMAIN' and 'Deux-Sèvres' around a central emblem.